

**2002**

***Recherches & Régulation Working Papers***

**RECHERCHE EN ÉCONOMIE  
ET  
INTERVENTION EN ENTREPRISE**

Christian du Tertre

RR serie EM 2002-2

[www.theorie-regulation.org](http://www.theorie-regulation.org)

**Association Recherche & Régulation**  
c/o LEPII-CNRS  
Université Pierre Mendès France  
1241, rue des Résidences  
BP 47 - 38040 Grenoble Cedex 9

# **Recherche en économie et intervention en entreprise**

Christian du Tertre<sup>1</sup>

Traditionnellement, l'économiste apparaît comme le « conseiller » du prince, exposant ses analyses et prodiguant ses recommandations à ceux qui détiennent le pouvoir de décider : les responsables de l'Etat, les élus des branches ou des territoires, les responsables d'entreprise ou d'organismes publics et parapublics<sup>2</sup>. Les recommandations sont élaborées à partir d'un modèle normatif fonctionnant comme référent central vers lequel la réalité économique devrait se rapprocher.

L'hypothèse de cet article consiste à affirmer qu'une nouvelle période s'ouvre avec la crise du « régime d'accumulation intensive »<sup>3</sup> qui affaiblit la portée heuristique des modèles normatifs et remet en cause le positionnement des chercheurs en économie vis-à-vis des acteurs économiques. Les nouvelles formes de la croissance renvoient à l'émergence d'un « régime d'accumulation immatérielle » articulant la dynamique économique, non seulement aux enjeux sociaux et institutionnels, mais aussi à la subjectivité individuelle et collective des acteurs. Dans un tel contexte, la question de la posture de l'économiste se pose, comme celle du sens de son intervention dans la construction des identités individuelles et collectives.

## **Les modèles normatifs et les « conseillers du prince »**

Le dix-neuvième et le vingtième siècles ont été marqués par l'hégémonie de modèles théoriques normatifs. Les programmes de recherche classiques puis néo-classiques apparaissent structurés autour du débat sur l'équilibre et l'existence de comportements rationnels des acteurs. Certes, l'équilibre est, aujourd'hui, relativisé à travers les apports de la théorie des jeux indiquant que des comportements rationnels peuvent conduire à des positionnements contraires à la libre concurrence et à l'équilibre<sup>4</sup> ; de son côté, la rationalité « substantielle » est contestée, les approches contemporaines s'exprimant, souvent, en termes de « rationalité limitée », de « rationalité procédurale » et non plus simplement en termes de « rationalité substantielle ». Mais les références demeurent toujours centrées sur les notions d'équilibre et de rationalité.

---

<sup>1</sup> Professeur des universités en sciences économiques ;  
ATEMIS (Analyse du Travail Et des Mutations des Industries et des Services)  
chdutertre@aol.com

<sup>2</sup> La dynamique économique est généralement abordée à trois niveaux d'analyse qui s'articulent les uns aux autres, tout en conservant une certaine autonomie : macro-économique (le national ou l'international), méso-économique (le secteur et le territoire infra-national), micro-économique (l'entreprise, l'organisme public ou parapublic).

<sup>3</sup> Les économistes de l'école de la régulation désignent par « régime d'accumulation intensive » les conditions de création des richesses, de leur répartition et de leur consommation propres à la période des « trente glorieuses », c'est-à-dire au régime de croissance fondé sur le taylorisme et le fordisme. Cf. R. Boyer, 1996 ; R. Boyer et Y. Saillard, 2002.

<sup>4</sup> Cf. notamment dans le domaine du travail, la théorie des « salaires d'efficience » (cf. G. Akerlof et J. Yellen, édits., 1986) et la théorie des « contrats implicites » (cf. C. Azariadis, 1975).

De son côté, l'analyse marxiste associée à l'antagonisme de classe et à l'appropriation privée du surplus inscrit la dynamique économique dans un déterminisme historique qui est amené à se révéler ou à être révélé, plus qu'à se construire. La subjectivité des acteurs est contrainte par leur positionnement de classe. La sortie de l'aliénation et le passage de la « classe en soi » à la « classe pour soi »<sup>5</sup>, se réalise, pour le prolétariat, dans le cadre du combat politique ; le monde économique étant structuré par des lois s'imposant aux subjectivités humaines et construites en dehors d'elles.

Dans un tel cadre, l'économiste est interpellé dans sa capacité à interpréter la réalité vis-à-vis du modèle normatif et à établir des recommandations favorisant le rapprochement du comportement des acteurs vis-à-vis de ce modèle. Assez curieusement, plus le modèle sert de dogme à l'analyse de la réalité et de cadre de référence rigide aux comportements des acteurs, plus les résultats annoncés sont hors d'atteinte. C'est notamment le cas pendant la crise de 1929, des analyses d'inspiration néoclassique de Pigou recommandant la baisse du salaire réel, sensées favoriser le retour à l'équilibre sur le « marché du travail ». C'est encore l'exemple, depuis la fin des années soixante-dix, des politiques de déréglementation du marché de l'emploi qui se sont accompagnées d'une montée du chômage et de la précarité<sup>6</sup>. De son côté, l'application des références marxistes sur le plan économique a conduit les pays « du socialisme réel » à des situations diamétralement opposées aux intentions affichées, et à des crises sociales, humaines et politiques sanctionnées par la chute du mur de Berlin en 1989 et la fin du monde soviétique.

Une exception à ce rapport organique entre la pensée économique et les modèles normatifs doit être soulignée. Elle concerne la théorie keynésienne. Le modèle macro-économique d'équilibre de sous-emploi, pensé par Keynes associe une analyse des conditions objectives et subjectives de la dynamique économique. Dans l'approche keynésienne, le concept de « demande effective » a une double dimension positive et normative :

- positive, car la capacité des acteurs à déterminer leurs dépenses, notamment, en termes d'investissement, est liée à la confiance qu'ils accordent à la conjoncture et à la stabilité de la croissance<sup>7</sup> ;
- normative, car le niveau de la demande (ex-post) est adossé au niveau des dépenses engagées réellement par les acteurs, en termes de consommation ou d'investissement.

Dans cette perspective, associée à une perception essentiellement monétaire de la dynamique économique, la théorie keynésienne conduit à l'élaboration de politiques monétaires et budgétaires à l'échelle des états nationaux, chargées de favoriser la confiance des acteurs économiques dans l'avenir, et la stabilité de la croissance des dépenses. Les analyses statistiques, les modèles macro-économiques apparaissent alors comme des construits informationnels chargés d'instruire cette confiance. Le subjectif façonne le normatif.

A cette présentation rapide de l'originalité de la théorie keynésienne, il faut, cependant, ajouter deux remarques :

- cette pensée demeure cohérente avec un positionnement de l'économiste relevant d'un côté de l'analyse des situations objectives, de l'autre, du conseil aux « princes », dans la mesure où les problèmes abordés sont d'ordre macro-

<sup>5</sup> K. Marx, 1848, « Le Manifeste du Parti communiste ».

<sup>6</sup> En France, autour de 3 millions de chômeurs et de cinq millions de précaires ; Cette situation n'est pas propre à la France ; ailleurs, le chômage est déguisé par un sous-emploi réparti différemment.

<sup>7</sup> De ce point de vue, la « demande effective » est une anticipation construite subjectivement par les acteurs économiques et sociaux quant au devenir de la croissance.

- économique, les acteurs étant, essentiellement, des décideurs détenant un pouvoir politique associé à l'Etat ;
- il faut, aussi, souligner que l'analyse keynésienne se préoccupe du marché de l'emploi mais pas du travail en tant qu'activité, ni de son organisation, ni des conditions de sa mobilisation. De ce point de vue, la théorie keynésienne ne nous instruit pas quant aux ruptures engagées, depuis la fin des années soixante-dix, dans la sphère productive réelle. Elle n'offre pas de cadre d'analyse quant aux changements du travail et à la place qu'y occupe de plus en plus la subjectivité des acteurs.

## L'économie contemporaine, la subjectivité et l'action

L'une des ruptures majeures de l'économie contemporaine est associée à la montée en puissance des activités « immatérielles et relationnelles »<sup>8</sup> dans les secteurs de service comme dans les secteurs industriels. La place de plus en plus prépondérante qu'occupent « les relations de service » au sein des activités conduit les acteurs économiques et sociaux à diriger leur attention sur l'irruption du client dans le processus de production lui-même. Il s'agit de prendre la mesure de l'impact de l'intersubjectivité prestataire / bénéficiaire<sup>9</sup> sur les conditions de réalisation de la prestation et les résultats effectifs du service. *L'output* apparaît comme un « construit social » fondé sur des processus d'arbitrages<sup>10</sup> opérés par les prestataires. Ces derniers sont amenés à tenir compte des consignes de la hiérarchie, de la subjectivité du client et de la spécificité de sa demande, de leur propre représentation de leur rôle et de leur mission. *L'output* est donc un construit intégrant la subjectivité des acteurs.

Pour aller à l'essentiel, il est possible de considérer que les subjectivités individuelles et collectives des acteurs sont mobilisées à travers :

- les conditions de production du service, plus largement des produits ;
- les processus d'évaluation des services rendus et de leurs effets utiles (effets immédiats et effets médiats<sup>11</sup>) ;
- les processus d'évaluation des compétences mobilisées et leur adéquation aux activités mises en œuvre ;
- les stratégies des acteurs s'inscrivant dans des dynamiques organisationnelles et institutionnelles souvent en tension.

La contribution servicielle des activités va, alors, apparaître comme la résultante de logiques d'action sous-tendues par quatre vecteurs :

- les objectifs de l'action identifiés, souvent, de manière contradictoire par les différents acteurs mobilisés, en termes de performance ;
- les outils de suivi de l'action, de mesure de ses effets, les méthodologies et concepts mis en œuvre pour supporter l'action ;
- les dispositifs institutionnels encadrant les actions, notamment en termes de réglementation et de normes ;

---

<sup>8</sup> Pour une analyse plus fournie des activités immatérielles et relationnelles, cf. C. du Tertre, 2001.

<sup>9</sup> Le prestataire peut être externe à l'entreprise (ou à l'organisme public comme parapublics) ou interne à ces organisations. Dans ce cas on parle de relations « clients / fournisseurs » entre services d'une même structure juridique.

<sup>10</sup> C. du Tertre et O. Blandin, 2001.

<sup>11</sup> Les effets immédiats sont ceux qui sont perçus par le bénéficiaire immédiatement et directement. Les effets médiatis peuvent s'opérer avec un décalage temporel ou auprès de bénéficiaires indirects par l'intermédiaire d'effets de réseau.

- les « formes de pensée » et les « formes de conscience » des acteurs.

Reprendons.

La performance de l'activité relève de quatre registres différents en tension les uns avec les autres : la productivité dont l'intensité directe du travail, la qualité du service rendu et ses effets utiles d'ordre immédiat (effets sur le bénéficiaire direct), la qualité du service rendu et ses effets utiles d'ordre médiat<sup>12</sup> (effets réseau et décalés dans le temps), la rentabilité financière des fonds engagés dans la production de ces services (ou les équilibres budgétaires des organismes publics ou parapublics). Ces différents registres développent des corrélations entre eux dont la dynamique dépend du contexte concurrentiel ou institutionnel. Leur légitimité se construit de manière différente selon les acteurs considérés.

Les outils de suivi et de mesure des effets utiles induisent, quant à eux, une logique d'action qui entre souvent en contradiction avec les logiques d'acteurs. Leur pertinence et leur légitimité sont remises en cause lorsque les conditions de leur élaboration n'a pas intégré les différentes subjectivités collectives des acteurs. En effet, ils peuvent apparaître comme en conflit ouvert avec certaines préoccupations mobilisées par les engagements que représente la coproduction du service. De même, les méthodologies mises en œuvre dans l'action relèvent d'une interprétation des possibles marquée par l'approche conceptuelle du rapport au réel. Les méthodologies ne sont pas neutres, mais sont en prise directe avec la dimension heuristique du corps de doctrines que constitue la cohérence de « l'alliage » des concepts.

L'ensemble des activités immatérielles et relationnelles et de leurs outillages sont confrontées aux dispositifs institutionnels en vigueur. Ces dispositifs, notamment en matière d'évaluation, apparaissent souvent en contradiction avec leur porté économique et sociale. En effet, la plupart d'entre eux ont été élaborés, dans le passé, pour favoriser le développement d'activités manufacturières adossées à des logiques tayloriennes ou fordiennes. Ces dispositifs institutionnels continuent à « marquer » les situations de travail alors même que la finalité et le sens du travail se sont profondément transformés.

De manière plus générale, les actions engagées par les différents acteurs économiques et sociaux sont structurées par les « formes de pensée » et les « formes de conscience »<sup>13</sup> de ces derniers.

### **Vers un nouvelle posture de l'économiste contemporain : l'action comme moment de la pensée**

Dans un tel contexte, l'économiste contemporain se trouve interpellé dans son positionnement même, car l'élaboration de sa pensée dépend deux processus concomitants :

- l'émergence de nouvelles identités collectives issues, d'un côté, des dynamiques contradictoires des subjectivités individuelles et des subjectivités collectives, de l'autre, de leurs confrontations aux anciens dispositifs institutionnels. Or, la compréhension des soubassements des nouvelles logiques d'acteurs, est essentielle à l'analyse économique. De ce point de vue, la capacité de l'économiste à se lier aux processus d'élaboration de ces identités représente un levier essentiel pour sa compréhension des tensions économiques ;

---

<sup>12</sup> Ce qui conduit à revisiter le concept d'externalités propre aux économistes.

<sup>13</sup> Cf. C. du Tertre, 2001.

- parallèlement, les apports conceptuels des économistes<sup>14</sup>, en prise avec les caractéristiques de l'économie immatérielle, sont des éléments constitutifs des fondements des identités collectives. L'économiste peut, notamment, contribuer à l'apparition de nouvelles approches de la performance. Il peut favoriser la conception de nouveaux outils et de nouvelles méthodologies en cohérence avec les tensions que posent l'immatériel et la subjectivité. Il peut soutenir l'émergence de nouveaux dispositifs institutionnels permettant de surmonter les obstacles que rencontre le développement des activités immatérielles et relationnelles<sup>15</sup>. Il peut contribuer à faire évoluer les « formes de pensée » et les « formes de conscience » en intervenant, notamment, dans le débat public.

L'économiste est donc interpellé dans sa subjectivité de chercheur ; l'action représentant un moment de la pensée.

La possibilité d'établir une telle posture passe par la mise en place de nouveaux rapports des chercheurs aux acteurs économiques et sociaux. L'entreprise, les organismes publics ou parapublics, ne doivent pas être conçus comme de simples « terrains d'enquêtes » à partir desquels le chercheur puise des situations exemplaires venant illustrer ses « théories », mais des lieux d'actions auxquelles le chercheur apporte sa contribution dans une dynamique de « relation de service »<sup>16</sup>. Les théories sont, alors, confrontées à la résistance du réel et *in fine* à la portée heuristique des connaissances produites<sup>17</sup>. Ce déplacement de positionnement est essentiel, même s'il est encore mal perçu et peu discuté dans la communauté scientifique.

Ce déplacement fait peur, car il invite le chercheur à prendre des risques dans sa confrontation au réel et dans son positionnement vis-à-vis du jeu contradictoire d'acteurs socio-économiques aux identités et intérêts en tension. Il oblige le chercheur, dans sa confrontation au réel, à mobiliser des coopérations pluridisciplinaires qui le mettent en porte à faux vis-à-vis des canons reconnus de l'académisme. Le rapport à sa propre subjectivité l'invite à quitter une posture, en apparence neutre, pour un engagement conscient et choisi.

Un tel déplacement ne s'opérera que si des lieux nouveaux autorisent et valorisent une telle posture. Dans le registre de la recherche, aussi, se pose la question de nouvelles identités collectives et l'enjeu de l'émergence de dispositifs institutionnels les soutenant.

\* \*

En définitive, l'ensemble des arguments avancés dans cet article, nous conduisent à penser que les changements du sens et de la finalité du travail que l'on peut observer à travers la montée des activités immatérielles et relationnelles, sont porteurs de nouveaux positionnement des chercheurs eux-mêmes. C'est le cas, notamment, des économistes qui sont amenés à se poser la question de l'intervention en entreprise (ou dans les organismes publics et parapublics), non pas sous la simple forme du terrain d'enquêtes, mais sous la forme de l'action visant la transformation des situations. Le débat mérite d'être approfondi au sein de la communauté scientifique.

<sup>14</sup> comme de chercheurs d'autres disciplines en sciences sociales

<sup>15</sup> C. du Tertre, 2002.

<sup>16</sup> C'est d'une posture comparable dont parle François Hubault à propos du métier d'ergonome lorsqu'il oppose l'intervention comme prestation de service à l'intervention comme « relation de service ». F. Hubault, 2002.

<sup>17</sup> Cf. notamment, la contribution de Jean-Claude Moisdon « Le ou les métiers de la recherche en gestion ? ».

## Bibliographie

Akerlof G., et Yellen J. (éds.), 1986, **Efficiency Wage Models of Labor Market**, Cambridge U. Press.

Azariadis, 1975, « Implicit Contracts and Underemployment Equilibria », **Journal of Political Economy**, dec., pp. 1183 – 1202.

Boyer R., 1986, **La théorie de la régulation : une analyse critique**, La Découverte.

Boyer R., Saillard, 2002, **La théorie de la régulation ; l'état des savoirs**, nouvelle édition augmentée, La Découverte.

Hubault F., 2001, « L'intervention ergonomique comme relation de service », in Hubault (coord.), **La relation de service, opportunités et questions nouvelles pour l'ergonomie**, Editions Octares, 2002, pp. 273-280.

Marx K., 1948, **Le Manifeste du parti communiste**, Editions sociales.

Moisdon J.C., 2002, **Le ou les métiers de la recherche en gestion ?**, communication au séminaire Ergonomie, 27-31 mai 2002.

Tertre C. du, 2001, « L'économie immatérielle et les formes de pensée dans le travail », in Fr. Hubault (coord.), **Comprendre que travailler c'est penser, en enjeu industriel de l'intervention ergonomique**, Octares éditions, Toulouse, PP. 41-52.

Tertre C. du, 2002, « Activités immatérielles et relationnelles : quels nouveaux enjeux pour les secteurs et les territoires », **Géographie, Economie et Société**, volume 4 – n°2, pp. 181-204.

Tertre C. du et Blandin O., 2001, **Performance des activités de service, le cas de La Poste en zone urbaine sensible**, Collection de la mission de la recherche de La Poste.